

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. V, No 9.

Montréal, Octobre 1899.

50 cts par an.

STANCES AUX ÉTOILES

Étoiles ! tourbillons de poussière sublime
Qu'un vent mystique emporte au fond du ciel désert,
A vouloir vous compter, le vrai calcul se perd,
Dans le vertigineux mystère de l'abîme,
Étoiles, tourbillons de poussière sublime !

Vous planez sur le monde et sur ses destinées.
Des peuples sont tombés dans le fatal remous,
Avant que vos rayons égarés devers nous
Aient franchi la distance, en des milliers d'années :
Vous planez sur le monde et sur ses destinées.

Vous régnez en silence, au sein des solitudes,
O points d'or qui veillez en des gouffres muets,
Où les clameurs d'en bas ne vibreront jamais.
Vous ignorez le cri des viles multitudes,
Vous régnez en silence, au sein des solitudes.

Phares de l'Infini, vous éclairez les âmes !
Vous nous révélez Dieu par votre majesté,
Vous êtes le miroir de son éternité,
Vous réfléchissez son nom dans vos disques de flammes :
Phares de l'Infini, vous éclairez les âmes.

Je t'adore, ô splendeur des étoiles sans nombre !
Elevant ma pensée à ton niveau géant,
J'ai vu l'âme immortelle et nié le néant,
Car à te contempler, j'ai grandi dans mon ombre...
Je t'adore, ô splendeur des étoiles sans nombre !

CHARLES GILL.

Montréal.

Un Concours sans Précédent

RECOMPENSES EXTRAORDINAIRES

SIX BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE POUR
PARIS, DURANT L'EXPOSITION
UNIVERSELLE

Sous ce titre *La Patrie*, de cette ville, a publié, le 7 octobre courant, un article que nous nous empressons de reproduire :

Le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale vient d'arrêter les conditions d'un concours de recrutement qui fera époque dans les annales de la mutualité. La magnificence des récompenses surpasse tout ce qui a déjà été offert dans cette province. Les conditions en sont fixées avec soin et d'une façon équitable. Chacun recevra suivant son mérite, et tout le monde pourra gagner quelque chose, en proportion du dévouement déployé et des succès obtenus. Afin d'égaliser les chances de succès, la province a été divisée en sections dans chacune desquelles sont groupés les cercles qui se trouvent dans des conditions égales. Le Bureau Exécutif a fait là acte de justice, tout en augmentant l'émulation légitime de chacun.

Le dernier numéro de la Revue Mensuelle de l'Alliance Nationale contient l'arrêté du Bureau Exécutif établissant ce concours, ainsi que le détail des conditions et la liste complète des prix à être distribués. Nous nous contentons d'extraire de ce document, qu'il serait trop long de reproduire ici, la liste des prix ainsi que la composition des divisions, telles qu'établies aux fins du concours :

Prix Individuels

- 10 *Épingle émaillée* pour le premier membre admis ;
- 20 \$1.00 pour chaque autre membre ;
- 30 *Une médaille d'honneur en argent* pour le sociétaire qui fera admettre le plus de membres dans son cercle ;
40. *Une médaille d'honneur en or* pour le sociétaire qui fera admettre le plus de membres dans sa division de recrutement ;
50. *6 billets aller et retour, 1ère classe, pour Paris, durant l'exposition de 1900.*

Prix de Cercle

10. *Un fanion aux armes de la société,*

pour chaque cercle qui augmentera son effectif de 40 p.c. ;

20. *Un étendard* au cercle qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans sa division de recrutement ;

30. *Le drapeau d'honneur de 1899*, au cercle qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans la province.

Divisions

10. Montréal et la banlieue ;
20. Québec ;
30. Les autres villes importantes ;
40. Les comtés à l'Est de Maskinongé et Nicolet jusqu'aux limites Est de la province ;
50. Les comtés au Nord du St-Laurent, à partir de Maskinongé, inclusivement, jusqu'aux limites Ouest de la province ;
60. Les comtés au Sud du St-Laurent, à partir de Nicolet, inclusivement, jusqu'aux limites Ouest de la province.

Les cercles sont autorisés à diminuer les droits d'entrée d'un dollar chacun, pendant ce concours qui durera depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 28 décembre prochain.

Nous sommes parfaitement convaincus que le résultat de ce concours dépassera les espérances les plus optimistes et nous le souhaitons de tout cœur.

Stimulés par la richesse des récompenses promises, et plus encore par la gloire insigne d'occuper une page d'honneur au livre d'or de cette belle et prospère Association, les moins ardents même ne peuvent manquer de se mettre résolument à l'œuvre, en s'efforçant d'enrôler leurs parents et leurs amis et de grossir ainsi les rangs d'une société qui a su, malgré sa jeunesse, se créer une position financière sans égale, et qui est destinée, croyons-nous, à jouer un rôle prépondérant dans l'avenir de la mutualité catholique de notre province.

PROVERBES

—
Tout matin devient soir.

—
La mère est l'âme de la maison.

—
Qui aime l'arbre aime la branche.

—
A tout vent le roseau plie.

Les Membres du Bureau Exécutif

M. L. A. LAVALLÉE

Directeur de l'Alliance Nationale

Le sujet de cette notice est né à Berthier (en haut), le 2 février 1861, du mariage d'Alfred Lavallée, cultivateur, avec Mlle Geneviève Lavallée. Il est l'aîné de neuf enfants, tous vivants, dont trois font partie du barreau de Montréal.

M. Louis Arsène Lavallée avait d'abord été destiné par ses parents à entrer dans le commerce, et à cet effet il fréquenta l'Académie de Saint-Cuthbert, sous la direction

ciés sous le nom de Lacoste et Globensky, et suivit les cours de l'Université Laval. Aux examens de juillet 1884, à Québec, étant admis avocat, il se livra tout de suite à l'exercice de sa profession et ouvrit bureau, à Montréal, en société avec MM. Olivier et Lefebvre. Cette société fut dissoute en 1885, et les affaires furent continuées par MM. Lavallée et Olivier. Ce dernier étant décédé en 1888, notre confrère s'adjoignit successivement son frère P. Oscar Lavallée, puis, Chs Hector Lavallée, de sorte que ce bureau porte aujourd'hui le nom de "Lavallée, Lavallée et Lavallée".

Comme chef de cette société, notre Directeur s'est fait une clientèle enviable et il occupe une place éminente parmi les membres de la profession légale de la métropole.

En effet, quoique relativement jeune, il a eu l'honneur d'être élu membre du conseil du barreau de Montréal, en mai 1893 et d'être réélu en mai 1894. En 1893, il fut nommé président du conventum du cours de 1881 du Collège de Joliette. Candidat conservateur aux élections de 1896, dans la division St-Jacques, il subit le sort de la majorité de ses confrères, sans que cette défaite ne l'ait affecté sérieusement.

Il est marié depuis le 14 mai 1889 avec Mlle Lina Pagé, fille de M. Adolphe Pagé de Montréal.

Dans le monde mutualiste, M. L. A. Lavallée est fort bien vu et il occupe un rang honorable. L'Alliance Nationale est fière de le compter parmi ses fondateurs. Il est Président du cercle St-Jacques depuis longtemps, et il est devenu notre Directeur, depuis la convention de 1898, à la satisfaction de la majorité des sociétaires qui voient en lui un mutualiste pratique et d'expérience, capable d'aider le Bureau Exécutif par ses actes et ses conseils.

Ancien Chef Forestier de la cour St-Hubert, de l'I. O. F. il a été plusieurs fois délégué à la Haute Cour de cet ordre et finalement à la réunion de la Cour Suprême, à Toronto, en 1898. Il est directeur de la succursale St-Louis de France, de la société des Artisans Canadiens-Français. Il fait partie du Conseil de l'Union St-Pierre depuis 5 ans. Enfin, il est membre de l'Union St-Joseph, notre vénérable société de secours mutuels.

Très affable dans ses manières, d'un caractère droit et juste, M. L. A. Lavallée nous paraît être un de ces lutteurs aussi courtois qu'énergiques avec lesquels il fait plaisir de rompre une lance, lors même que le sort nous est contraire.



M. L. A. LAVALLÉE.

de M. N. Paquin. Néanmoins, lorsqu'il eut fini ses classes dans cette institution, il résolut de faire des études classiques et entra au Collège de Joliette, en 1875, d'où il sortit en 1880. Plein d'ardeur pour l'étude, il suivit les cours de philosophie de l'abbé Chandonnet, à Montréal, tout en se préparant à subir ses examens pour l'admission à l'étude du droit. Le succès couronna ses travaux et il sortit l'un des premiers aux examens de 1880.

Il fit sa cléricature au bureau de Sir Alexandre Lacoste, juge en chef, et de feu l'hon. juge Benjamin Globensky, alors asso-

Monsieur Demain

Un grand homme de guerre, l'amiral Nelson, avait coutume de dire : " Je me suis toujours bien trouvé d'avoir eu, dans toutes les circonstances importantes de ma vie, un quart d'heure d'avance."

Le jeune Castex, lui, qui n'était ni amiral, ni grand homme, paraissait avoir une autre devise, qui ne lui réussit pas aussi bien. C'était de toujours remettre au lendemain ce qu'il aurait pu faire le jour même.

Au collège, on l'avait surnommé *Monsieur Demain*. L'histoire des ennuis et des véritables malheurs que lui attira cette déplorable habitude mérite d'être racontée.

Sa mère lui avait donné de quoi acheter un parapluie : " Il sera temps demain ", se dit-il ; le collège fit une grande promenade. La pluie tomba par torrents. Castex, déjà enrhumé, fut trempé ; il eut une fluxion de poitrine et faillit mourir.

A la fin de ses classes, il fallut se présenter au baccalauréat. Ses camarades l'avaient vivement engagé la veille à repasser certaine partie de son examen, qu'il ne savait pas très bien : " Demain matin ", dit-il. Et le lendemain, il l'oublia ou n'eut pas le temps. Justement, on l'interrogea là-dessus ; il répondit en débit du bon sens et fut refusé.

Un des amis de Castex devint ministre : c'était le cas, ou jamais, de solliciter et d'obtenir une place. Quand on pressait Castex de faire des démarches à cet effet, il avait toujours d'excellentes raisons pour ne rien commencer sur l'heure et remettre au lendemain.

Un jour qu'on insistait davantage : " *Demain, je vous promets*", dit-il à ses amis, " *que j'irai voir le Ministre*." Il y fut en effet.... Le Ministre venait d'être destitué le matin même et remplacé par un autre que Castex ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam.

Le moment vint où Castex dut songer à se marier. Une excellente occasion se présenta comme d'elle-même. — Un jour que Castex voyageait, la diligence versa. Notre ami eut la jambe cassée, et fut accueilli dans une maison voisine. Il y avait là, entre le père et la mère, une jeune fille de dix-huit ans, parfaitement élevée, et dont les qualités charmantes gagnèrent bien vite le cœur de Castex.

Celui-ci était si bien traité par ses hôtes, si souvent interrogé sur l'état de sa famille et de sa fortune, qu'il semblait vraiment encouragé à manifester ses sentiments et demander

à M. et à Mme *** la main de l'aimable Léopoldine.

Tous les amis de Castex, auxquels il racontait son histoire, l'engagèrent à profiter de ces circonstances vraiment providentielles, et à sortir, cette fois du moins et dans un intérêt si grave, de sa fâcheuse habitude de remettre au lendemain.

Il y avait un mois qu'on le sollicitait dans ce sens. Castex, d'ailleurs, allait être rétabli en partie, lorsqu'il se décida enfin à parler. Il fit sa déclaration à M. ***.

— Mon cher Monsieur, j'en suis désolé, répondit celui-ci. Je vous avouerai franchement que nous aurions désiré, ma femme et moi, cette union, et que ma fille s'y fût résignée facilement. Nous avons tout mis en œuvre pour vous le donner à entendre. Vous avez paru faire la sourde oreille. Nous ne pouvions pourtant pas vous jeter Léopoldine à la tête. Hier donc, j'ai accueilli la proposition d'un de nos voisins, et ce soir la présentation doit avoir lieu.

Qui fut attrapé ? Ce fut M. Demain. — Il fut attrapé, mais non pas corrigé.

Tout ceci est encore peu de chose à côté de ce qui arriva, la veille de sa mort.

Rien ne lui avait réussi, à cause de ce déplorable travers dont nous avons cité quelques exemples. Il traînait donc une existence assez misérable, bon homme au fond, malgré ce défaut, et même assez bon chrétien.

Pourtant, un jour, il tomba dans une faute, une faute grave, et qui devint un état coupable. Sa conscience et quelques pieux amis le pressaient de rompre cette chaîne ; il se promettait à lui-même de le faire le lendemain ; puis, le lendemain, il remettait encore à demain, et ainsi de jour en jour. Enfin, il s'était bien promis que le 1er mai, anniversaire de sa naissance, il irait se confesser et rentrerai dans la bonne voie. Le 30 avril, il eut un coup de sang, et fut à la mort.

Dieu heureusement eut pitié de lui. Il lui laissa deux heures pour se reconnaître et mettre ordre à sa conscience. On le vit pleurer avec des larmes amères cette funeste habitude qui, après lui avoir fait manquer tant d'affaires importantes, avait bien failli lui faire manquer la grande affaire, celle à côté de laquelle toutes les autres sont insignifiantes, l'affaire de son salut.

On ne doit ambitionner les éloges que de ceux dont le suffrage est éclairé.

MME DE PINAY.

Au grand courage, rien n'est grand.

BOSSUET.



LE DRAPEAU D'HONNEUR DE
1899.



LE FANION.

Les Récompenses Hono-
rifiques du Concours
Actuel



LE MÉDAILLE (or ou argent).



L'ÉTENDARD.

Pages Canadiennes

LA LANGUE ANGLAISE DANS LES FAMILLES CANADIENNES-FRANÇAISES

Le Français d'Amérique qui a adopté une autre langue et qui reste naturellement étranger à tous les souvenirs qu'elle comporte, ne pourra jamais être qu'un homme pratique, sans idéal. Déjà un petit nombre des nôtres, cédant, admettons-le, à un concours de circonstances fatales, ont abandonné notre nationalité, sans désir de s'y rattacher plus tard ; la plupart ont fait fortune ou sont en train de faire fortune, leur ambition ne va pas au-delà. Ce passage, cette transition d'une langue à une autre dans une famille, transition qui jette entre les parents et les enfants comme un mur de froideur, marque l'avènement de générations nouvelles qui n'auront plus rien de commun avec celles qui s'éteignent. Les parents émigrés à un certain âge n'apprennent jamais bien une langue étrangère, les enfants au contraire apprennent plus facilement celle de leurs compagnons de jeux et de leurs camarades d'écoles que celles que l'on parle à la maison. J'ai vu, aux Etats-Unis, une famille canadienne dans ce cas, les enfants parlaient l'anglais, les parents n'avaient pu l'apprendre et le spectacle que présentaient leurs relations intimes avait quelque chose de pénible. Les circonstances avaient été favorables, les parents, dont la fortune augmentait rapidement, voyaient avec un sourire de contentement leurs fils bien mis, actifs, de bonne mine, appelés, pensaient-ils, à un avenir prospère. Ces derniers étaient froids, compassés, pratiques et brusques. Il n'y avait plus entre les âmes cette communion que seule peut créer la langue maternelle. Cette atmosphère chaude, sympathique entre toutes de la famille canadienne n'existait plus, quelque chose s'était détaché de l'âme de ceux qui grandissaient, quelque chose qui avait appartenu à leurs ancêtres et que rien ne remplacerait.

EDMOND DE NEVERS.

Avis de maladie

La première formalité que doit remplir un membre qui désire toucher l'indemnité accordée aux malades, c'est de donner un avis par écrit à la direction de la caisse selon la formule No. 5 (à la fin des Statuts). L'accomplissement de cette formalité est considéré

comme si nécessaire et si important, qu'aux termes des Statuts, un membre n'est réputé malade, au point de vue du droit aux bénéfices, qu'à compter du jour où il donne cet avis. (art. 257).

N'est il pas juste et raisonnable, en effet, que les officiers chargés de l'administration de la caisse des malades soient avertis dès le début de la maladie d'un membre inscrit à cette caisse? Comment ces officiers pourraient-ils sauvegarder les intérêts de cette caisse s'il en était autrement? Comment pourraient-ils s'intéresser aux membres malades et veiller à ce qu'ils reçoivent les soins et les visites que requiert leur état, s'ils ignoraient leur maladie? Non, il faut absolument dans l'intérêt de tous qu'ils soient avertis, et par eux, tout le cercle qu'ils représentent et auxquels ils doivent rendre compte.

Mais quels sont les officiers qu'il faut ainsi avertir par écrit?

Les membres inscrits à une caisse locale des malades doivent avertir le Secrétaire archiviste de leur cercle, ou, en son absence, le Président ou le Vice-président. (art. 262 et 263).

Les membres inscrits à la caisse centrale des malades doivent donner en même temps deux avis de maladie : d'abord, et dans tous les cas, au Secrétaire général ; puis, s'ils sont membres d'un cercle, au Secrétaire archiviste, ou en son absence, au Président ou au Vice-président ; ou s'ils sont membres d'un bureau de perception, au Président du Comité de Surveillance. (art. 265).

Nous engageons fortement tous nos membres à se rappeler ces règles, et à se les faire expliquer, si besoin il y a, afin de ne pas s'exposer à perdre leurs bénéfices de maladie pour avoir omis cette formalité si essentielle.

Un Compliment Flatteur

Le duc d'Angoulême n'avait que neuf ans à l'époque où le bailli de Suffren revint de sa glorieuse expédition des Indes. Le jeune prince accourt au-devant du bailli, et, en l'abordant, lui dit avec une grâce charmante : " Monsieur, je lisais les *Hommes illustres*, mais je quitte le livre avec plaisir pour en voir un."

Le mérite d'une femme a besoin d'être éclairé par un rayon de beauté.

MME. DE GUIBERT.

Christianisme et Liberté

Rien ne rappelle mieux l'état de décomposition morale où nous tendons, que celui de l'ancienne Rome païenne sous le socialisme d'Etat, bien qu'elle possédât l'empire le plus vaste et le plus glorieux. La victoire, la prospérité avaient aveuglé ce peuple de jouisseurs, qui ne pouvait même pas supporter la vue de l'infortune et de la pauvreté.

Ces hommes si remarquables par leur intelligence, l'étendue de leurs connaissances, l'immensité de leurs richesses, avaient perdu toute dignité morale. Une bourgeoisie replette et ignoble tenait en esclavage, et employait à ses plaisirs tout un peuple de déshérités ; d'oppression en oppression, elle en était venue à en faire de vils esclaves de leurs convoitises. Saint Paul lui-même l'avait qualifiée de société sans cœur : *sine affectione*.

La manifestation du cœur, en effet, chez un peuple, c'est la pitié pour les malheureux.

Et le peuple païen était sans compassion ; il n'était attentif qu'à ses plaisirs et la vue de l'infortune, loin de le toucher, de l'émouvoir, ne faisait que l'irriter. On vit un sénat décréter la destruction des malheureux, comme les révolutionnaires de 1793 décrétèrent de broyer par le canon les malades et les fous de Bicêtre.

Horace lui-même demande, dans son épître II, que le pauvre, cette chose hideuse soit bannie de sa maison (*pauperies immunda domu procul absit*). Juvenal consacre toute sa satire III à maudire la classe malheureuse des travailleurs. Quintilien s'écrie : Pourriez-vous vous avilir jusqu'à ne pas ressentir du dégoût pour une personne pauvre ? (*possis tu fortasse hujusque descendere ut non fastidias pauperem ?*) Virgile lui-même, le doux Virgile, au livre II de ses Géorgiques, compte parmi les avantages de la vie des champs celui d'être affranchi de la vue impitoyable du pauvre, des ennuis de la compassion, comme des tourments de l'envie. (*Nec ille indoluit miserans inopem, aut invidit habenti*). Tous les auteurs païens, interprètes des sentiments de la société, dont ils étaient les chantres et les échos, sont remplis de ce même dégoût des malheureux et des pauvres ; l'homme dépourvu de richesse était la chose du riche qui pouvait l'acheter, le vendre et le livrer aux bêtes pour son plaisir. Telle était la situation des ouvriers et des malheureux sous le socialisme de l'Etat païen, le plus policé et le meilleur,

lorsque le Christ apparut à la terre, portant sur la croix des esclaves la charte de nos libertés. Heureux les pauvres ! car ils posséderont le royaume du Ciel. C'était un défi jeté à la condition faite aux travailleurs.

La société romaine, frappée au visage par la doctrine du Christ qui venait troubler ses voluptés sauvages et cruelles, considéra le novateur comme l'anarchiste dont les paroles, plus menaçantes que la dynamite, la devait ébranler. L'anarchiste divin, loin de ressembler aux anarchistes du jour, qui veulent s'affranchir par la mort des autres, paya de sa mort sublime son audace et son amour des malheureux. Sa parole et sa mort, voilà les armes dont il se servit pour vaincre le colosse oppresseur, l'empire le plus vaste et le plus puissant. Aussitôt toutes les infortunes eurent leurs asiles et leurs dévouements ; ce fut une gloire de servir les autres.

Voilà, ô peuple, ce qu'a fait le Christ pour toi.

Nous marchons, aujourd'hui, vers le même socialisme d'Etat, vers la même oppression. Le sénat décréta, sous l'empire romain, qu'il fallait qu'il y eut des hommes sans Dieu, sans droits et sans famille, afin qu'on pût impunément s'en servir pour les délices des favoris de la fortune.

On veut encore, ô peuple, que tu n'aies ni famille, ni droit, ni liberté ; c'est pourquoi on s'efforce de t'éloigner du Christ, qui t'a déjà une fois affranchi.

Les doctrines de la Révolution sont les doctrines païennes qui tendent à donner aux riches tout pouvoir sur toi, et à te réduire à la servitude la plus abjecte.

A toi de choisir entre le Christ qui est la liberté, et l'antique esclavage.

ABBÉ GARNIER.

Origine de quelques Français Illustres

Amyot était fils d'un corroyeur ;—Colbert, d'un marchand de drap ;—Molière, d'un tapissier ;—Quinaut, d'un mitron ;—J.-B. Rousseau, d'un cordonnier ;—Fléchier, d'un chandelier ;—Rollin, d'un coutelier ;—Massillon, d'un tanneur ;—Jacquart, d'un tailleur de pierres ;—D'Alembert était un enfant trouvé ;—Arago et Laplace étaient fils d'agriculteurs ;—J.-J. Rousseau, Beaumarchais et Victor Cousin, étaient fils d'horlogers.

Quelques Chiffres pour nos Recruteurs

Nous soumettons à nos lecteurs les chiffres suivants indiquant les sommes payées par la Caisse de Dotation de l'Alliance Nationale, tant aux invalides qu'aux veuves et aux orphelins, depuis sa fondation jusqu'au 30 septembre 1899 :

Bénéfices d'invalidité..... \$ 1,200.00
 " de dotation..... 87,000.00

Ces chiffres sont éloquentes, n'est-ce pas confrères ? Qu'ils démontrent bien les avantages des Associations de secours mutuels en général et le grand bien qu'a déjà pu opérer notre belle Société, malgré sa jeunesse.

Tous nos membres doivent se glorifier de ces heureux fruits de la prévoyance et de l'épargne, puisque c'est grâce à leur coopération que ces résultats consolants ont pu être obtenus.

Redoublons d'ardeur et de zèle afin d'enrôler dans nos rangs, pendant le concours, le plus grand nombre possible de nouvelles recrues. N'oublions pas que nous rendons à nos amis un service signalé quand nous réussissons à leur faire comprendre et apprécier les avantages immenses que leur procure une bonne société de bienfaisance. Il est évident aussi que plus notre Société comptera d'adhérents, plus ses moyens d'action seront puissants et efficaces, plus grand aussi sera le nombre d'infortunés qu'elle pourra soulager.

L'Education par l'Expérience

Si nous voulons que les enfants grandissent avec la connaissance de la valeur de l'argent, il faut que cela fasse partie de leur éducation. S'il est insensé d'espérer qu'ils pourront apprécier une œuvre d'art remarquable sans jamais avoir vu une peinture, il ne l'est pas moins de croire qu'ils emploieront leur argent judicieusement sans avoir appris à en connaître la valeur par l'expérience. Bien des enfants sont prodiges lorsqu'ils sont en possession de petites sommes, uniquement parce qu'ils ne savent pas leur valeur acquisitive.

Laissez les petits gagner quelques sous par leur travail, afin qu'ils sachent ce qu'ils leur coûtent. Ils en dépenseront peut-être une partie follement. Est-ce que nous, vieux enfants, ne faisons pas de même ? Expliquez-

leur soigneusement qu'aussi longtemps qu'ils dépenseront tout ce qu'ils gagnent, ils ne pourront acheter rien de considérable. Convainquez-les qu'ils doivent placer leurs épargnes. Faites-leur comprendre que les sous font des dollars. Démontrez-leur que l'argent dépensé pour les plaisirs actuels est parti et qu'ils le regretteront bientôt. Encouragez-leur que l'argent n'est pas élastique ; que 100 sous n'achètent qu'une valeur de 100 sous en marchandises. Permettez-leur de vous vendre, d'acheter de vous ou de vous prêter de l'argent, afin qu'ils saisissent les méthodes d'affaires. Emmenez-les avec vous quand vous allez à la ville pour faire vos achats ou pour vendre. Cela ne les rendra pas avides si vous savez vous conduire, mais les rendra plus circonspects.

Ne négligez pas les filles. Vous les croyez extravagantes. Comment peuvent-elles savoir la différence qu'il y a entre l'économie et l'extravagance si on ne leur enseigne jamais la valeur de l'argent ? Donnez-leur une part de quelque chose, mais faites-la leur gagner. Faites la part assez large pour leur permettre de faire tous leurs achats utiles. Et si elles peuvent faire des épargnes, faites-les placer.

Les Publications Immondes

M. Jules Simon parlait ainsi des abominables publications dont tout le monde se plaint :

" L'enfant est atteint. Oui, l'enfant à peine formé. Il n'a pas encore la barbe au menton, mais il n'a plus rien à apprendre en fait de turpitudes.

" Où a-t-il pris ce journal, ce livre ? Il n'a pas besoin de le chercher ; c'est le journal qui le cherche. Les vendeurs sont là sur la route qui mène à l'école. Un sou, pas davantage. Ils sont aussi, les vendeurs, sur la route des ateliers. Ils y trouvent d'autres enfants, de grands enfants, à tromper, à duper.

" Promenez-vous aux abords des usines. Voilà tous les journaux, tous les mauvais, bien entendu. On a bien un sou pour acheter la suite du roman. Au besoin on se cotise. On rapporte le journal avec soin à la maison. On a le vice dans sa poche."

Il n'est pas de mauvais peuple pour un bon gouvernement, comme il n'y a pas de mauvaises troupes sous de bons chefs.

Pages Canadiennes

EST-CE VRAI ?

Les plus heureux parmi nous aiment à s'enlever à la vie réelle, à se consoler de tout ce qui leur manque en caressant mille vains espoirs.

“ Comme le globe terrestre est enveloppé par l'océan, ainsi la vie humaine est entourée de songes, ” a dit un poète russe, et ce poète a dit vrai.

L'illusion a des charmes étranges, irrésistibles pour les pauvres humains tourmentés d'insatiables désirs, et tous s'en vont à la tombe en berçant des rêves.

Le néant de la vie apparaît de toutes parts, se fait sentir à chaque instant. N'importe ! On se surprend toujours à bâtir sur ce fonds.

Si seulement on ne s'en allait pas si vite à la mort !

Vous le savez, tout en nous appelle la vie, la beauté, l'immortalité ; et le long du trajet rapide et sans retour, on voudrait se prendre à tout ce qui se fane, se décrépît, s'émiette, s'évanouit.

— Pourquoi êtes-vous sur la terre ? demandait-on à Anaxagore.

— Pour regarder le ciel, répondit le philosophe.

Mais parmi nous, rêveurs, qui donc songe au ciel ?

Il semble que ce qui n'est pas fugitif, périsable, borné, n'est pas digne de nos pensées. Nous ne voulons pas comprendre que si nous sommes mal ici, c'est pour nous donner l'envie d'aller ailleurs ; que le bonheur de la terre, s'il nous était accordé, ne serait après tout que le *rêve d'une ombre*.

Et pourtant, nous ne sommes vraiment pris que par ce qui nous enlève à la terre.

La vie a bien des chaînes qu'il faut traîner ; mais, dites-moi, ce besoin d'admirer, d'aimer, que vous portez au plus, vif de votre être, a-t-il été bien satisfait depuis que vous êtes sur la terre ? Croyez-vous qu'il le soit davantage dans les années qui vous restent — s'il vous reste encore des années ?

Tous nous souffrons de l'aspiration impuissante. Mais qu'avons-nous à faire de la réalité chétive ? Pourquoi demander à cette vie ce qu'elle ne peut donner ? *Il n'est point de main qui prenne l'ombre ni qui garde l'onde.*

LAURE CONAN.

La vérité est fille du temps.

L'Alliance Nationale

SON CHAMP D'ACTION. — SON SYSTÈME. —
SA POSITION FINANCIÈRE

Nous cueillons dans *La Presse*, l'article suivant, publié sous la signature de M. P. Bonhomme, notre organisateur général. C'est une étude rapide de notre organisation, mais bien documentée et dont pourraient tirer un parti avantageux ceux qui veulent s'occuper de faire du recrutement. Nous avons confiance que nos lecteurs le liront avec plaisir et bénéfice.

Sa Fondation

L'Alliance Nationale a été fondée, il y a quelques années, par un certain nombre de mutualistes canadiens distingués, qui s'étaient rendu compte de la valeur incontestable des améliorations apportées dans le fonctionnement de la mutualité contemporaine. Ils crurent qu'il ne fallait pas tarder de faire bénéficier leurs compatriotes de l'expérience acquise. La mutualité était en vogue et il devenait urgent de diriger le courant vers la meilleure voie connue en l'état actuel de la science mutualiste. C'est pourquoi nos fondateurs crurent le moment venu de doter leurs compatriotes d'une association à taux fixes et gradués suivant l'âge, de façon que chacun payât suivant la valeur de son risque et sût d'avance le montant des obligations qu'il s'engageait de remplir.

Bonne Administration

L'idée fut bien accueillie par la partie éclairée de la population. Cette forme nouvelle de la mutualité gagnait tous ceux qui se donnaient la peine de la comprendre ; le recrutement se fit rapidement et dans les bonnes classes de la société canadienne-française. Ce dernier point est surtout important : dans la mutualité, les intérêts de chacun sont précieux et doivent être sauvegardés avec un soin jaloux, parce qu'une mauvaise administration causerait des pertes irréparables. Il est donc important que la majorité du recrutement se fasse dans une très bonne classe, afin que les administrateurs puissent être choisis avec discernement et parmi ceux qui sont les mieux qualifiés. Quand une association a été assise sur des bases solides, il lui reste à trouver une administration parfaite pour progresser. Dans le cas qui nous occupe, l'Alliance Nationale fut assez heureuse, dès le début, pour faire le choix d'administrateurs dont l'honorabilité ne pouvait être mise en doute, dont la sagesse était reconnue par tous, dont les connaissances et l'expérience en questions mutualistes étaient indiscutables.

Tout cela formait autant d'éléments de succès qu'on en pouvait désirer ; aussi, les résultats dépassèrent-ils les espérances des fondateurs.

Il Faut Parler Français

Mais pourquoi cette société s'est-elle bornée à recruter des personnes de langue française ?

Parce qu'elle avait en vue, principalement, de faire bénéficier les Canadiens-français du système supérieur dont ses fondateurs la dotaient. Elle voulait fournir

aux nôtres l'occasion de faire des épargnes, elle voulait grandir parmi eux, afin de leur créer des capitaux-héritages pour les rendre puissants et préserver leur famille du besoin ; elle voulait conserver les capitaux amassés dans le pays pour en faire bénéficier notre pays. Dans l'idée des fondateurs, c'était une façon pratique d'aider notre nationalité et de promouvoir ses intérêts. C'était encore assurer à nos compatriotes la sécurité qui leur était nécessaire pour créer des foyers et assumer les responsabilités de la famille ; c'était les garantir contre la crainte de voir des êtres chéris tomber dans la misère, si la mort venait les frapper avant qu'ils eussent pu assurer leur bien-être.

Il Faut Etre Catholique

Enfin, l'Alliance Nationale a décidé de n'accepter que des personnes professant la religion catholique romaine, parce qu'elle a voulu que ses membres fussent unis aussi complètement que possible par les liens religieux aussi bien que par les liens nationaux et pécuniaires. Elle a laissé au Ministre du Seigneur le soin de présider, en temps et lieu, des cérémonies religieuses dans ses réunions, afin de ne pas s'exposer, comme il arrive ailleurs, à créer un culte spécial et vague, envers un Dieu qui peut convenir à tous les genres d'indifférents.

Ses Taux

A l'époque de la fondation de l'Alliance Nationale, ses taux étaient plus élevés que ceux de quelques autres sociétés du même genre. Tout en étant considérable, son recrutement se fit avec un peu de difficulté parce qu'il fallait expliquer son système et convaincre nos compatriotes par des faits, qu'elle ne demandait que ce qui lui était nécessaire pour devenir une institution prospère et solide. Les hommes d'affaires comprennent de suite la nécessité de ces taux élevés. Ils savaient parfaitement qu'une société de secours mutuels est une institution qui doit donner à ses adhérents une assurance à aussi bon marché que possible, mais que ses taux doivent être fixés de façon à ce qu'elle soit en état de faire face à ses obligations actuelles aussi bien qu'à ses obligations futures, lesquelles seront plus lourdes, parce que la moyenne de ses membres seront plus âgés et la mort plus fréquente. Ces pionniers de l'Alliance Nationale ne furent pas déçus, car ils acquirent bien vite la preuve que les taux avaient été fixés sagement.

Les Systèmes à Taux Réduits

Notre système n'était peut-être pas aussi populaire que celui des sociétés à prix réduits, mais c'était un système sérieux qui ne devait pas faire de victimes, et qui se recommandait à l'attention de tous ceux qui ont des connaissances en assurance.

Et la preuve que nous étions dans le vrai et que ces sociétés à bon marché ont existé pendant des années avec un faux système, c'est qu'elles sont obligées d'augmenter leurs taux maintenant. Les années durant lesquelles ces sociétés n'ont pas chargé suffisamment sont autant d'années de pertes sèches pour ces malheureuses associations, et il faut qu'elles combent le déficit de quelque manière aujourd'hui pour subsister.

Si elles avaient commencé tout de suite sur une base sage, elles ne seraient pas forcées de chercher de nouveaux appuis pour assurer leur existence.

On nous objectera peut-être, que la diminution de l'intérêt sur l'argent amène nécessairement l'augmentation des taux d'assurance, parce que l'intérêt est calculé dans les primes ou les contributions mensuelles, mais cette cause seule ne saurait faire augmenter les taux d'une façon aussi considérable que dans les cas que nous citons ; non, cette cause seule ne peut faire varier les taux que de quelques centins par mois, au plus.

La vérité est donc dans ceci : ces sociétés ont été forcées d'augmenter leurs taux dans de grandes proportions afin de reconquérir le terrain perdu. Elles ont contracté des obligations considérables et il leur faut aujourd'hui demander aux nouvelles recrues de fournir à la caisse de réserve ce qui lui manque, c'est-à-dire ce qu'elle devrait avoir pour la sécurité de tous. Maintenant, les nouveaux venus seuls sont appelés à payer les lourdes obligations qui deviennent dues aujourd'hui, ils sont appelés à payer pour l'erreur commise par les têtes dirigeantes de ces sociétés.

Mais c'est affaire aux candidats de se rendre compte des obligations qu'ils assument lorsqu'ils sont sollicités d'entrer dans une société.

Sa Position Financière

Quant à l'Alliance Nationale, sa position financière est sans égale en Amérique, puisque sa réserve dans les caisses de dotation et des malades est actuellement de plus de \$30 par tête. Et cette réserve est un bénéfice pour notre province en même temps qu'une garantie pour les sociétaires. En effet, elle assure le paiement intégral des obligations futures de notre association tout en mettant à la disposition de nos compatriotes des capitaux importants. Conserver les épargnes des nôtres dans notre province est d'une importance économique qui se comprend facilement, et il nous est inutile d'insister sur ce point. Nous nous bornerons donc à répéter aux Canadiens-français en présence des faits que nous venons d'établir, que l'Alliance Nationale est une institution qui mérite leur respect et leur encouragement. Il se peut que son système ne soit pas encore parfait, mais en tous cas, il reste évident qu'il est supérieur à celui des autres sociétés et la position financière de l'Alliance en fournit la preuve éloquentte.

Les Domestiques Occupés

Un homme avait peu d'écus, et encore moins d'esprit ; enrichi subitement par un héritage inattendu, il avait entendu dire qu'un homme comme il faut devait avoir au moins deux domestiques. Comme ses moyens lui permettaient ce luxe, il en engagea de suite deux, qui se trouvaient fort bien d'une condition où ils étaient payés pour ne rien faire. Un jour, le maître crie à travers la porte de son antichambre : "Etes-vous là, Pierre ? — Oui, Monsieur, j'y suis. — Que faites-vous ? — Rien, Monsieur. — Et vous, Jean, êtes-vous là ? — Oui, Monsieur. — Que faites-vous donc ? — Monsieur, j'aide à Pierre. — Quand vous aurez fini, vous viendrez me donner mes bottes."

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, OCTOBRE 1899

Ça et là

La lutte est commencée.

Une médaille d'argent peut être gagnée dans chaque cercle ou bureau de perception.

Chaque cercle et bureau de perception doit se fixer, tout de suite, sur la division dont il fait partie durant le concours.

La réserve de la caisse de dotation, au mois d'août dernier était de \$158,542.19. Ce sont les chiffres qui parlent.

Six billets de 1^{re} classe, aller et retour, pour Paris, en 1900 ! Voilà des récompenses qui sont loin d'être banales.

Sociétaires ! depuis longtemps vous promettez de présenter un nouveau membre. Le temps est venu de vous exécuter.

Dans quelle division ira le drapeau d'honneur de 1899 ? La lutte sera plus rude qu'on ne le pense, en certains quartiers.

Le concours actuel, par la magnificence des récompenses offertes, est sans précédent dans l'histoire de la mutualité de cette province.

Chaque membre que vous faites admettre vous procure un bénéfice ; en outre, c'est un pas de plus vers une splendide récompense honorifique.

Nous supposons que tous les cercles et bureaux de perception vont se mettre en

campagne immédiatement. On ne gagne rien à attendre.

Prenez de l'avance ! Tous les sociétaires zélés et énergiques qui veulent se distinguer dans ce concours, devraient commencer leur travail sans retard.

Chaque cercle ou bureau de perception peut gagner, au moins, un fanion, dans le concours actuel. Avec un peu plus de travail, il peut espérer avoir un étendard.

L'année a été prospère pour les cultivateurs. Il nous semble que les cercles et bureaux de perception de la campagne pourraient faire un excellent recrutement.

La plus grande force en ce monde, c'est l'effort individuel ; sans lui les meilleures intentions et les plus nobles résolutions ne produisent aucun fruit. Aussi recherche-t-on partout les travailleurs ardents, courageux et confiants. Ces gens sont toujours bienvenus, car leur présence est un gage de succès pour une entreprise quelconque. L'Alliance Nationale est devenue puissante et le deviendra plus encore, par le moyen de l'effort individuel.

Que chacun fasse son devoir.

Accusés de Réception

Montréal, 13 septembre 1899.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén., Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque au montant de mille dollars (\$1000) en règlement du certificat de dotation que feu Ferdinand Patenaude, mon époux, détenait comme membre de votre société.

Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Votre dévouée,

(Signé) Dme Veuve FERDINAND PATENAUDE.

Montréal, 26 septembre 1899.

M. U. N. Demers, S. F.

Cl. Bruchesi.

Monsieur,

Veuillez agréer mes sincères remerciements pour les bons services que vous m'avez rendus à l'occasion du décès de mon époux et faire part à l'Alliance Nationale de mes sentiments de reconnaissance pour la manière dont elle a réglé ma réclamation.

Votre dévouée,

(Signé) Dme Vve WILFRID LECAVALIER.

Montréal, 28 septembre 1899.

M. Alfred St-Cyr, T. G.

Alliance Nationale.

Monsieur,

Veillez agréer mes sincères remerciements pour la diligence avec laquelle vous avez réglé le montant d'assurance dû aux enfants de feu Omer Boyer dont je suis l'exécuteur testamentaire.

(Signé) F. TREMBLAY.

CONDOLEANCES

CERCLE LAVAL, No 21.

A une assemblée régulière du Cercle Laval, No 21, tenue dimanche dernier, il a été proposé par MM. L. E. Grondin et J. A. Bélanger, secondé par MM. J. Cloutier et J. St-Pierre, que le Cercle a appris avec regret la mort de Mme R. Chouinard, épouse d'un de ses membres, et prie M. Chouinard d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Proposé par M. J. A. Bélanger, secondé par M. L. E. Grondin, que cette assemblée s'ajourne immédiatement en signe de deuil, et que copie des présentes résolutions soit adressée à M. Chouinard, ainsi qu'à la *Revue* mensuelle de l'Alliance Nationale.

Par ordre,

J. A. BÉLANGER,
Sec.-Arch.

Québec, 25 septembre, 1899.

CERCLE ST-STANISLAS, No 22.

A une assemblée spéciale du Cercle St-Stanislas, No 22, de l'Alliance Nationale, tenue à Ste-Barbe, le 12 septembre dernier, il fut résolu ce qui suit :

Proposé par MM. Dr Bourgeault, Isidore Daoust, A Raymond et Uldéric Perron, secondé par MM. Charles Blanchette, Aldéric Daoust et Aldéric Archambault, que le cercle a appris avec un vif regret le décès de M. Anthime Daoust, qu'un vote de condoléances soit offert à la famille, et que copies de ces résolutions soient envoyées au journal de l'Alliance Nationale et au *Progrès* de Valleyfield, pour y être insérées.

ADÉLARD LABERGE,
Sec.-Arch.

St-Stanislas, 29 septembre, 1899.

COM. S. DE B. P.

STE-PHILOMÈNE, No 26. — MM. C. Lecavalier, P.; S. Thibert et Narc. Reid.

ST-ZOTIQUE, No 30. — MM. J. C. Prieur, P.; Jean Langevin et Nap. Daoust.

STE-ADELE, No 32. — MM. Ed. Longpré, P.; J. A. Lajeunesse et Martial Longpré.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

LONGUE-POINTE, No 33. — Instituté à la Longue-Pointe, comté d'Hochelega. Per., L. G. Héту; Md. E., J. P. Deschatelets.

L'ANNONCIATION, No 34. — Instituté à l'Annonciation, comté d'Ottawa. Per., J. A. Authier; Md. E., J. A. Bigonessa.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé comme son Substitut auprès du cercle St-Raymond, No 96, M. Nap. Moisan.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix des messieurs ci-après dénommés comme médecins-examineurs auprès des cercles et bureaux de perception suivants :

MM. L. E. Beauchamp, cercle Chicoutimi, No 140; Dan. Plouffe, cercle St-Martin, No 28; J. P. Deschatelets, B. P., Longue-Pointe, No 33; L. A. E. Lacoursière, cercle St-Tite, No 119; Victor Geoffrion, B. P. St-Urbain, No 21; J. A. Bigonessa, B. P., l'Annonciation, No 34.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers, les Trésoriers et les Percepteurs ci-après mentionnés :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	⊙ Z	Approuvé par Cercles.
Grenier Alfred.	S. F. T.	St-Flavien...	141	27 août 99
Parent Alfred..	T.	Chambly	139	22 sept. "

BUREAUX DE PERCEPTION

Durancéau A... D'Amour J. B..	Per.	Chateauguay St-Philomène	28 26	4 Sept 99 18 "
				Approuvé par B. E.

MORTALITÉ

No 85. — JOSEPH GERVAIS, 52 ans, admis dans le Cercle Hochelega, No 29, le 14 février 1894, est décédé le 2 juillet 1899. Cause : *Accident*.
Bénéficiaire : Elisabeth Lévesque, épouse, \$500.

No 86. — WILFRID LECAVALIER, 26 ans, admis dans le Cercle Bruchésie, No 135, le 13 juin 1898, est décédé le 15 juillet 1899. Cause : *Phthisie*.
Bénéficiaire : Joséphine Labelle, épouse, \$1,000.

No 87. — HONORABLE C. A. GEOFFRION, 55 ans, admis dans le Cercle St-Michel, No 43, le 2 juillet 1894, est décédé le 18 juillet 1899.
Cause : *Gastrite cancéreuse*.
Bénéficiaire : Eulalie Dorion, épouse, \$1,000.

No 88. — J. O. W. BOYER, 31 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 30 juin 1897, est décédé le 27 juillet 1899. Cause : *Consumption*.
Bénéficiaires : Enfants, \$1,000.

ETAT FINANCIER

Cartes de cercles

Au 31 Août 1899

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 juillet 1899.....	\$153,228.77
Produit des Contributions de août 1899.....	5,556.23
Intérêts.....	35.00
	<hr/>
	\$158,820.00

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	277.81
Par balance au 31 Août 1899.	158,542.19
	<hr/>
	\$158,820.00

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$158,542.19
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés....	642.79
Caisse des Malades Centrale....	246.93
Caisse d'Epargne. Dépôts des cercles.....	1,291.59
	<hr/>
	\$160,723.50

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique	\$10,800.00
Corporation Episcopale.	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,500.00
Municipalité	500.00
Prêts hypothécaires.....	117,700.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga.	25,091.29
En main.....	188.95
	<hr/>
	\$161,180.24
Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	456.74
	<hr/>
	\$160,723.50

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er Septembre 1899.

Certifié correct,

O. BOURDON,

RAOUL TOURANGEAU,

} Auditeurs.

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., Ernest Lemire, 367 Richmond; V.P., C. U. Ouellette, 196 Quenel; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., G. Dallaire, 2579 Notre-Dame; T., A. B. Genand, 247 Richemond; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine; C.O., Oct. Taillefer, 225 Notre-Dame; I. G. Surprenant, 83 Guy. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., H. Alex. Monthriand, 345 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Gribé, 195 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., Alex. Doutré, 213 Aqueduc, Montréal; Prés., J. B. Primeau; S.A., J. E. Larchevêque; S.F., Onc. Leduc, Jr; Md.E., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., B. Décarry; Prés., D. Rousseau; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. E. Décarry; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G. Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, Ste-Henri; Prés., J. N. Marcell, 484 Dorchester; S.A., E. Z. Massicotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Fulford, 92 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb.P.G., S. Beauchamp, 374e Papineau; Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario; S.A., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Pléssis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Am. Chauré; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. F. Oypihot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., M. Havaré, 233 Ste-Elizabeth; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., Aid. Guilbault; Prés., J. B. Meloche; S.A., Z. St-Pierre; S.F., T. St-Pierre; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Ev. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellisle, 12 Chateauguay; S.F., Cha. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 247 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb.P.G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2183 Notre-Dame; S.A., L. E. Simoneau, 365 St-Jacques; S.F., Régis Bélanger, 451 des Seigneurs; Md.E., Dr H. Hervey, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., Svr. Létourneau, 1900 St-Jacques; Prés., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; A.S., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Potrier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. Archambault, 3097 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, haut du Collège St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., J. M. E. Raby, 255 Ste-Elizabeth; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcille; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

Sb.P.G., Théo. Vernier; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. E. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., S. Alf. Lavalée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Beraard. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Aug. Deschênes; S.A., Eug. Gadoy; S.F., Jos. Gadoy; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; S.A., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.F., P. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; Prés., J. A. Marier, 286 du Roi; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfosseas. Réunions, 2me et dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beatharhois

Sb.P.G. Th. Durain; Prés., H. Lalonde; S.A. Emery Laberge; S.F. et Md.E., Victor Bourgeau. Assemblée, dernier vendredi, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DELAGARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Droust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, offe et du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Bélanger; S.A., F. P. Bédard; S.F., Jos. Thiabaudeau; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., Aug. Beauvois; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descoates; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11h hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., F. Lambert, 90 Désery; Prés., Ed. Mérieux, J. H. Garçon, 164 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Dignard, 31 Hudson. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courreau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb.P.G., G. F. Nadeau; Prés., J. A. Beauvilliers; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. F.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., Nap. St-Amour; Prés., Ludger Séguin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., Tol. Paquette; S.A., D. A. Daignault; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. E. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., A. B. Baron; Prés., Clov. Laporte; S.A., J. C. Dauphinais; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Droust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; S.A., H. Fortin; S.F., L. E. Charron; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier diman he du mois, bureau de M. L. E. Charron.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G. Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Ducharme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Lella, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coté Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb.P.G., L. M. P. Bérard, 80 St-Gabriel; Prés., Jos. Lambert, 665 St Hubert; S.A., Emile Dumont, 10 Chambord; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 858 Ste-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateaugay

Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doutre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier vendredi du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F. et Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Fournier; S.F., A. E. S. Bourne; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardi, salle Moneau.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélaie; Prés., D. Frigault; S.A., L. A. D. Gauthier; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du o. c. r. e.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. H. Hamelin, 228 Av. Létourneau, Maisonneuve; Prés., Ch. Mathieu, 263 Amherst; S.A., J. A. Chausse, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredis, Salle Dionne, 1342 Sté-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateaugay

Sb.P.G., J. B. Dumouchel; Prés., A. N. Beaudin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., l'abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-UTHBERT, Co Berthier

Prés. Hon. l'abbé A. Brien, ptre, curé; Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., O. Bourgeault; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desorcj. Réunions, 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cédres.

Sb.P.G., J. O. Cullierier; Prés., C. Labourasdière; S.A., Wil. Cullierier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'Ecole Modèle du village.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 967 Sanguinet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Quimé, 71 Dubord; Md.E., Isid. Lavolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 62—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Ugel Archambault. Réunions, 4e vendredi, salle Charron, encoignure rues Pont et Charles.

No 65—ST-FRANÇOIS-XAVIER, l'Épiphane, Co l'Assomption

Sb.P.G., et S.F., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, deraier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J.A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, M.D.; S.A., E. Cardinal; S.F., A. F. Grouin; Md.E., S. A. Loutgin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., Emile Ostiguy, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., L. V. Benoit. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G. et S.F., A. Beaupré; Prés., J. D. Martineau; S.A., H. A. Gendron; Md.E., P. Lussier. Réunions, 25e jour du mois, salle des Forestiers.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co. Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F. et Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb.P.G., G. L. O. H. Lorrain, 1186 St-Laurent; Prés., Em. Benoit, 130 Boulevard; S.A. et Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis; S.F., Ch. Clément, 1828 St-Timothé, Montréal. Réunions, 3e vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.

No 72—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; Prés., T. Charpentier, 157 Papineau; S.A., Alf. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Onés. Dépatie, 101 Mai onneuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, rue Maisonneuve, à 8 hrs p. m.

No 83—CERCLE ST-LAURENT, St-Laurent.

Sb.P.G., P. Cousineau; Prés., A. Jamin; S.A. H. E. Trudeau; S.F., Z. Taérien; Md.E., Elias Groulx. Réunions, 4e vendredi du mois, salle publique.

No 97—CERCLE BEAUPORT, Co. Québec.

Sb.P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Terrien; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., Oct. Deloge, 120 St Martin; Prés., Ed. Mallette, 48 Lamontagne; S.A., Z. St-Jean, 3307 Notre-Dame, St-Henri; S.F., Arth. Gagnon, 6 St-Laurent; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Laggett, 280 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb.P.G., Vitalien Villeneuve, 76 av. Dumont; Prés., Léon Désautels, 1449 St-Laurent, Mile End; S.A., G. D. Bourret, 352 Delorimier; S.F., F. C. Laberge, 129b Rachel; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 1er et 3me mercredis, à 8 hrs p. m., 589 Ave Papineau.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Ad. Bazin, 2001 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Louis Desrosiers, 2332 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis, No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., O. Robert, 1632 Notre-Dame; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dubé, 74 St-Antoine; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAVY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Jos. Brisebois, 568 St-Antoine, St-Henri; Prés. et Md.E., Dr. H. Campeau, 212 Deslisle; S.A., W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 45 rue Vinet.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal.

Sb.P.G., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; Prés., Ls. Boire, 2052

Labelle; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, rue Beaubien. Réunions, 20me et 4ème lundis, chez C. B. Lacasse, rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Aug. Comte, 1051 Saint-Denis; Prés., J. L. Chalfoux, N. Y. Life Bldg; S.A., J. H. Lefebvre, 722 St-Laurent; S.F., J. D. Léger, 627 Dorchester; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 1er et 3e mercredi, au Monument National.

SAUCIER & FRERES

Manufacturiers
...de **Cigares**

... ET ...

IMPORTATEURS DE TABAC,

PONT MASKINONCE, P. Q.

Confères ! Insistez pour avoir

Le G. & A. à 10c.
Goldfields " 5c.
Manila Rose " 5c.

Envoyez-nous \$2.00 pour une boîte Goldfields franco par la poste, ou \$4.00 pour une boîte de G. & A.

L. G. A. SAUCIER est l'un des fondateurs et le président du Cercle Maskinongé.

*Cartes de Visite, Monogrammes,
Armoiries, etc., gravés
et imprimés.*

CHARLES TISON

GRAVEUR

— SUR —

Or, Argent, Cuivre et Acier

1630 NOTRE-DAME

MONTREAL.

*Enseignes en Cuivre,
Sceaux pour Notaires et Sociétés.*

(Membre du Cercle St-Louis.)

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR
LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de
Beurreries et Fromageries
L'Excellent Extrait de Pressure et
Couleur à Fromage B. d'or.
La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre,
le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement
une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné.—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromag.
et moulins à main pour confectionner les bottes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

FONDÉE EN 1862 — BUREAU CHEF : MONTREAL.

Capital payé \$500,000
Surplus 260,000

DIRECTEURS :

Honorable Alph. Desjardins, président.
A. S. Hamelin, vice-président.
Dumont Laviolette, G. N. Ducharme,
L. J. O. Beauchemin

Tancrède Bienvenu, gérant-général.
E. G. Saint-Jean, inspecteur.

SUCCURSALES :

Montréal, (Rue Ontario.)
" (Sainte-Cunsgonde.)
" (Saint-Henri.)
" (Saint-Jean-Baptiste.)
Beauharnois, P. Q.
Valleyfield, P. Q.

Québec, (Rue Saint-Jean
" (Saint-Sauveur.)
Ste-Anne de la Pérade,
Hull,
Fraserville,
Victoriaville,
Edmonton, (Alberta) T.N.O

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE—Au Bureau Chef et aux Succursales

CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

PARIS, Comptoir National d'Escompte de Paris
Le Crédit Lyonnais
NEW YORK, Bank of America
National Park Bank
Hanover National Bank
Chase National Bank
National Bank of the Republic

LONDRES, Comptoir National d'Escompte de Paris
Le Crédit Lyonnais
Glynn, Mills Currie & Co.
BOSTON, National Bank of the Commonwealth
National Bank of the Republic
Merchants' National Bank
CHICAGO, Bank of Montreal

Émet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Collections faites dans toutes les parties du Canada.